

*Date de dépôt: 25 janvier 2007*

*Messagerie*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Alain Charbonnier :**

**Fermeture de l'unité d'alcoologie à Genève durant les fêtes de fin d'année**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 15 décembre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*"Est-ce réellement pour des raisons d'économie que l'unité d'alcoologie des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) restera fermée pendant ces fêtes de fin d'année et n'est-ce pas les prémisses à une atteinte plus conséquente aux prestations liées aux addictions en général ?"*

### **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

#### **Rappel**

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) comptent, au sein de la policlinique de médecine, une unité d'alcoologie, où se déroulent notamment des consultations ambulatoires d'alcoologie.

Partie intégrante de ce dispositif, la structure dénommée « Le Petit-Beaulieu » s'inscrit dans le cadre global de la prise en charge des patients souffrant d'alcoolisme.

Comptant 10 lits, elle propose aux patients souffrant de problèmes d'alcoolisme, simultanément, des cures de sevrage de 5 jours ou de 3 semaines, ainsi que des consultations ambulatoires infirmières et médicales.

## **1. Analyse des activités du Petit-Beaulieu en fin d'année**

Chaque fin d'année, les activités stationnaires et ambulatoires du Petit-Beaulieu observent une légère diminution ; le taux d'occupation était par exemple de 68% en décembre 2005 et de 71% en janvier 2006.

De ce fait, et ceci depuis plusieurs années, quatre lits étaient fermés pendant les fêtes. On peut en outre signaler que, du 3 au 9 janvier 2006, les 10 lits du Petit-Beaulieu ont été fermés pour travaux, sans conséquences délétères pour les patients.

La décision de fermer le Petit-Beaulieu du 22 décembre 2006 à 18h00 au lundi 8 janvier 2007 à 08h00 - et d'offrir les prestations aux patients souffrant d'alcoolisme dans les autres structures de l'unité d'alcoologie des HUG - a paru adéquate au vu de l'expérience passée et des points suivants :

en octobre 2006, l'activité stationnaire au Petit-Beaulieu s'est révélée inférieure à celle du même mois de l'année précédente, avec un taux d'occupation moyen de 73%, contre 90% en 2005) ;

pour la première semaine de décembre 2006, son taux d'occupation oscillait entre 20 et 30%.

Il ne s'agit donc en aucun cas d'une baisse de prestations, mais bien d'une organisation plus adéquate pour répondre raisonnablement aux demandes des patients durant cette période.

## **2. Une organisation adéquate pour répondre aux besoins des patients**

Durant les jours de fermeture, les médecins de l'unité d'alcoologie ont été disponibles pour aider les patients en demande de soins à la Policlinique de médecine, de 08h00 à 18h00 du 26 au 29 décembre 2006, ainsi que du 2 au 5 janvier 2007. Les 23, 24, 25, 30 et 31 décembre 2006, ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les patients pouvaient s'adresser au centre d'accueil et d'urgences de l'Hôpital cantonal, et plus particulièrement à la Voie Orange, où ils pouvaient rencontrer des médecins de la Policlinique de médecine formés en alcoologie.

Depuis le 31 octobre 2006, le personnel médical et infirmier du Petit-Beaulieu a été préparé à cette fermeture, avant même que la décision formelle leur soit communiquée par le chef du département de santé communautaire des HUG, le 2 novembre 2006.

L'exposé de cette décision a en outre été accompagné de la demande faite aux cadres médicaux de cette unité pour que des scénarios de prise en charge par d'autres structures soient organisés pendant cette période.

### **3. Une large information**

En octobre 2006, une pétition a été lancée par des utilisateurs actuels et anciens du Petit-Beaulieu pour s'insurger contre sa fermeture de fin d'année.

Depuis, plusieurs entretiens ont eu lieu avec les pétitionnaires, entretiens menés par le médecin adjoint et l'infirmier responsables du Petit-Beaulieu.

Une lettre mentionnant toutes les alternatives de prise en charge alcoologique pendant la fermeture a en outre été adressée à tous les patients et patientes du Petit-Beaulieu. Elle avait pour but de les rassurer sur le fait qu'une prise en charge de qualité, ainsi qu'une aide et un soutien continueraient à leur être prodigués pendant cette période.

Ainsi, toutes les mesures nécessaires pour assurer aux patients concernés une prise en charge optimale durant les fêtes de fin d'année ont été prises par l'Unité d'Alcoologie de la Policlinique de médecine des HUG.

### **4. Conclusion**

En réponse à la préoccupation exprimée dans la présente interpellation, le Conseil d'Etat tient à réaffirmer qu'il n'a jamais été question de diminuer les prestations de l'unité d'alcoologie – Petit Beaulieu y compris - pour des raisons économiques. Il est, en effet, important de pouvoir répondre aux besoins des patients, tout en créant des synergies au sein de l'unité de manière que les prestations offertes correspondent aux demandes de la population concernée.

Enfin, le Conseil d'Etat précise que sa politique en matière de lutte contre les addictions demeure inchangée.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Charles Beer